

## Journées d'études – Transition écologique et quartiers populaires. Construire la gouvernance alimentaire territoriale locale : sols, mobilisations populaires et expérimentations

**Roubaix, 15 et 16 octobre 2020.**

La transition est devenue une orientation centrale des politiques publiques, notamment en matière d'environnement (en particulier sous le volet énergétique et alimentaire) et de développement des territoires locaux. Plusieurs acceptions de la transition sont possibles (Grandjean, Le Teno, Boulanger, 2015, pp.1006-1015). Mais comment transitionner ? Une importante littérature scientifique est consacrée aux conditions de transformation socio-techniques des espaces urbains. Elles travaillent à la promotion des éco-quartiers ou aux innovations techniques favorables à la transformation des pratiques sociales (habitat, mobilité, énergie, alimentation, etc.), sur les dispositifs institutionnels qui organisent et encadrent ces transformations (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2014 ; Zélem, Beslay, 2015) ou sur les dimensions participatives (Mermet, 2015). Il convient cependant de prendre la mesure de ces discours performatifs (Villalba, Lejeune, 2015 ; Boissonade, 2015).

Par ailleurs, de nombreuses expérimentations locales de transition écologique s'étoffent d'année en année, notamment à partir des expériences de jardins partagés (Sasché, 2020) ou de fermes urbaines (Aubry, 2014, pp. 35-49). Elles visent à adapter les politiques de la ville aux contraintes écologiques (climat et biodiversité). Elles ont aussi comme objectif de construire une transition du territoire adaptée aux besoins exprimés par les populations « ordinaires » concernées (Blanc, 2019), en mettant l'accent sur les conditions de leur autonomie. Ces expérimentations s'appuient généralement sur une combinaison d'activités (pédagogique, culturelle, sociale, alimentaire ...) (Daniel, 2017) qui détermine sa viabilité. La recherche d'un modèle économique pérenne est aussi une thématique transversale et spécifique à chaque projet (Greenlop, 2013).

***Les journées d'études ont vocation à interroger les conditions d'une démocratisation de ces expérimentations, afin de participer au renforcement du pouvoir d'agir des fractions les plus précarisées de la population et concourir ainsi à la constitution d'une transition écologique populaire.***

La conciliation des objectifs de durabilité sociaux et environnementaux devra être interrogée à partir d'expérimentations *in situ* (Frémeaux et al., 2014). Il s'agira de questionner les conditions d'une transition qui tienne compte de trois dimensions cumulées : en premier lieu, l'adaptation au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité ; en deuxième lieu, les conditions de production de modalités de coopération entre les acteurs institutionnels, associatifs et les habitants (économie circulaire, activités socialement utiles...); en troisième lieu, de participer à une réduction des inégalités sociales sur le territoire, en valorisant les savoir-faire des habitants, dans le cadre de la promotion de logiques d'entraide. Les propositions devront être appuyées sur une étude située, confrontée aux enjeux transversaux écologiques/sociaux. L'approche comparée est bienvenue (Hébert, 2015), à condition de renforcer les conditions d'une éventuelle transférabilité des résultats obtenus, dès lors que les enjeux sociaux et écologiques restent conjoints (Jollivet, 2015).

Les journées d'études seront l'occasion de croiser les réflexions disciplinaires, notamment en sciences du vivant (écologie des sols, évaluation de la productivité agricole urbaine...) et des sciences humaines et sociales (dimensions de gouvernance alimentaire, inclusions des populations locales, etc.).

Trois axes structureront ces journées. Le premier interroge les conditions de résilience des sols, afin de permettre l'émergence et la constitution de projets territoriaux (réhabilitation de friche, fermes urbaines...). L'enjeu alimentaire suppose de revenir au sol, afin d'évaluer sa capacité à accueillir et structurer un projet d'approvisionnement urbain. Le deuxième questionne les

conditions de production d'une gouvernance alimentaire territoriale locale, en insistant sur la constitution de dispositifs ouverts et inclusifs, permettant une confrontation des acteurs sociaux, politiques et de recherche. Les questionnements pourront ainsi présenter des résultats de sciences participatives. Enfin, le troisième axe sonde les conditions d'élaboration de dispositifs participatifs inclusifs, permettant une rencontre entre mobilisations populaires et incorporation des enjeux écologiques.

*Ces journées d'études s'inscrivent dans le cadre de deux programmes de recherche-action (Cit'in et CO3)<sup>1</sup>. Elles mobilisent conjointement des chercheurs (géo-environnement, science politique, sciences des matériaux, sociologie), des représentants d'associations (UPC, Collectif du Trichon...), et des acteurs institutionnels (Mairie de Roubaix, Métropole Européenne de Lille...) et mettent l'accent sur les conditions d'une résilience locale à partir d'une expérimentation de constitution de la Ferme circulaire du Trichon (Roubaix, Hauts-de-France).*

## Axe 1. La résilience des sols: Enjeux écologiques conséquences sociales.

*Coordinateurs : Francis Douay (LGCgE- Yncréa HdF), Pierre Wolf (Collectif des paysans du Trichon)*

La question alimentaire est centrale dans la construction de ces expérimentations de transition. La relation entre gouvernance territoriale et production alimentaire urbaine est de plus en plus interrogée (Serrano, 2012 ; Poulot, 2014, pp. 13-30 ; Perrin et Soulard, 2017). Mais surtout, elle met en évidence l'importance de prendre en considération *le sol* comme facteur productif décisif et comme nœud des accords entre acteurs associatifs et institutionnels, que ce soit sur la question du foncier (Torre, 2014, pp. 31-48) ou sur les enjeux sanitaires. Les sols urbains sont des milieux complexes et très hétérogènes de par leurs contextes environnementaux et historiques (usages passés des sites, proximité de voies de circulation, de sites industriels...). Leurs fonctionnements peuvent être fortement perturbés par des dégradations physiques, chimiques et biologiques au point de présenter de médiocres qualités agronomiques. La connaissance de ces sols est indispensable (Schwartz et al., 2013), d'autant plus que la contamination peut présenter un risque sanitaire (envol de particules de sol, ingestion des productions maraîchères ou particules de terre contaminées notamment chez les jeunes enfants, risques professionnels, Besnard et al., 2017). La connaissance des enjeux techniques (énergétique, toxicologique, agro-écologique...) nécessite certes la construction d'un savoir spécifique et la production de données certifiées. Mais ces connaissances doivent aussi pouvoir être réappropriées par les porteurs de projet et par les habitants. L'enjeu du transfert de connaissances est crucial pour la viabilité du projet de réaménagement d'un sol.

L'atelier aura donc vocation à interroger trois dimensions : 1) quelles sont les conditions d'élaboration, de production et de construction des données relatives à la qualité des sols ? Dans cette optique, les communications pourront insister sur les modalités d'évaluation des sols, mais aussi interroger le ratio entre investissement financier et production alimentaire. 2) quelles sont les conditions de transférabilité (au regard du coût de réalisation – capital investi, subventions publiques obtenues, des conditions d'évaluation du process réalisé...) et d'appropriation des données scientifiques dans la gestion d'un sol urbain pollué et dans l'amélioration de ses fonctionnalités en utilisant des ressources organiques locales ? 3) quels sont les effets de ces résultats scientifiques sur la viabilité des projets et des expérimentations de transition écologique ? Cela peut, par exemple, concerner les liens qui relient alimentation et sécurité sanitaire, mais aussi les conséquences des évaluations scientifiques sur la faisabilité des projets portés par les acteurs locaux et leurs possibles réorientations. Ainsi, on pourra questionner la capacité d'une expérimentation à devenir un démonstrateur local et d'interroger les critères de validation de ce démonstrateur.

---

<sup>1</sup> « Transition écologique et quartiers populaires » Programme de recherche Cit'in (Gis Démocratie et participation-via fonds du Ministère de la transition écologique et des solidarités) ; « Transition écologique populaire à Roubaix à partir de la ferme urbaine circulaire du Trichon et de coopératives d'entraide alimentaires », CO3 (Co-construction des savoirs - ADEME, Fondation de France, Agropolis, Fondation progrès de l'Homme).

## Axe 2. Gouvernance alimentaire territoriale

*Coordinateurs : Amina Tandjaoui (LaMcube, Centrale Lille), Alexandre Mege-Revil (LaMcube Centrale Lille) et Bruno Villalba (Science politique, AgroParisTech).*

Au regard de la complexité des situations sociales et écologiques, il convient de tenter de construire d'autres types de réponses institutionnelles (Barnes, 2015), sans doute plus modestes et sobres (Bourg, Papaux, 2010) mais aussi plus résilientes. La transition *low tech* se révèle souvent plus adaptée à faciliter la participation et l'appropriation sociale (et non pas simplement l'acceptabilité sociale) des personnes en difficultés sociales (Bihouix, 2014), ce qui semble pouvoir renforcer les capacités d'empowerment des populations locales. L'animation partenariale souhaite ainsi faciliter les conditions d'appropriation des enjeux partagés, en s'investissant dans la délimitation d'objectifs accommodés au territoire concerné. Dès lors, il s'agit d'interroger les conditions d'une institutionnalisation de cette gouvernance, notamment en étudiant la construction et l'évolution des partenariats entre acteurs associatifs, chercheurs et collectivités territoriales. La question alimentaire servira de fil rouge pour interroger ces dispositifs.

À partir d'expérimentations locales, l'atelier a vocation à interroger les conditions de constitution et de fonctionnement des dispositifs de gouvernance développés afin de concilier les enjeux sociaux et écologiques.

Trois dimensions seront plus particulièrement ciblées : 1) L'analyse des maillages territoriaux des acteurs et les *conditions de leur coopération dans l'élaboration de projets de reconversion* de sites en vue d'une production alimentaire de proximité. Quelles sont les modalités de construction de réponses opérationnelles (construction de coalitions de projets, de financement, complémentarité/compatibilité des instances locales, etc.) ? Comment s'élaborent de nouveaux cadres de la négociation de la décision publique, notamment dans lors de procédures décisionnelles plus ouvertes ? Les pouvoirs publics doivent-ils être et sont-ils appréhendés comme des « partenaires », des « alliés » ou à l'inverse des freins dans les dynamiques de transition écologique ? Quels sont les dispositifs d'accompagnement mis en place (portage de projet, appel d'offre...)? Quels sont les processus de fabrication de la décision ? : composition, visibilité, transparence... 2) Assiste-t-on a des *conciliations d'objectifs* (projets de transition de quel type ? acculturation partagée ?) ou de convergences d'intérêts ponctuels (justifications du soutien de l'expérimentation) ? S'agit-il de promouvoir de nouvelles formes d'attractivité des territoires, en vue de renforcer l'animation économique ? Quelles sont les compatibilités des délais pour l'installation (entre contraintes de gestion et contraintes écologiques)... 3) Enfin, quelles sont les *modalités d'institutionnalisation* des projets portés par ces multiples acteurs ? Et les conditions d'évaluation de l'opérationnalité réglementaire finale (programmation, contractualisation, financements...)?

## Axe 3. Mobilisations sociales-écologiques. La transition vue d'en bas

*Coordinateurs : Julien Talpin (Ceraps, Univ. de Lille), Vincent Boutry (UPC de Roubaix)*

L'atelier a vocation à interroger les conditions de production de dispositifs de mobilisation qui concilient les enjeux sociaux et environnementaux, en créant la possibilité d'une imbrication forte des deux dimensions. Les propositions porteront sur les conditions d'une conciliation des dimensions, afin d'examiner les conditions d'une politisation de l'écologie en milieu populaire, à partir d'expérimentations *in situ*.

Les expérimentations de transition sont l'occasion d'explorer les conditions de mobilisation des classes populaires sur des enjeux qui peuvent apparaître techniques, abstraits ou lointains (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001). Comment faire participer les habitants sur des questions comme la transition écologique (pratiques relatives à l'empowerment des classes populaires, Balazard et al., 2016) ? En quoi les enjeux environnementaux viennent-ils déplacer les réflexions sur l'investissement des classes populaires dans la démocratie participative (Carrel, 2013) ? Alors que la littérature a bien montré les difficultés à élargir le cercle des concernés (Mazeaud, Talpin, 2010)

ces difficultés sont-elles redoublées dans le cas de la transition écologique, où les intérêts immédiats des participants ne sont peut-être pas évidents à identifier ? L'atelier s'interrogera sur les modalités d'investissement des habitants, de leurs formations, de la valorisation de leurs compétences et savoirs, afin de les concilier avec les objectifs d'une transition écologique. Les questions de conciliation entre inégalités sociales et inégalités écologiques (Cornut et Zaccai, 2001 ; Deldrève, 2015 ; Lejeune, 2019) seront donc au cœur de la négociation des savoirs et des pratiques. La question écologique permettra d'interroger les conditions de production d'une mobilisation (enjeu légitimé ou enjeu toujours relégué...) et ainsi d'interroger la place de ces thématiques (climat, biodiversité, énergie...).

Il s'agira en particulier d'interroger les spécificités de l'enjeu de la transition écologique dans les dynamiques de mobilisation des classes populaires. Dans quelle mesure leur dimension très concrète et palpable (alimentation, transport, habitat, etc.) peut-elle constituer un vecteur de mobilisation des habitants ou à l'inverse, de par le sentiment d'irréductibilité des trajectoires de réchauffement climatique, susciter désengagement et démobilité ?

À quelles conditions les acteurs faibles ou dominés peuvent-ils faire valoir leur voix et leurs intérêts dans de tels espaces partenariaux ? Ces derniers sont-ils voués à entériner la légitimation des positions dominantes et des acteurs les mieux dotés (entreprises, institutions, etc.) ? Alors que les travaux de sciences sociales sur la démocratie participative indiquent que la co-construction des politiques publiques n'est souvent qu'une formule creuse, les conditions d'une réelle symétrie entre acteurs n'étant que rarement réunies, à quelles conditions des formes plus égalitaires de délibération collective peuvent-elles être mises en place et expérimentées sur les enjeux environnementaux ?

## Modalités de soumission

**Nous invitons des propositions issues des sciences humaines et sociales (sociologie, science politique, géographie, études urbaines, etc.) et des sciences de la géo-ingénierie, proposant une réflexion reposant sur un matériau empirique ou théorique original. *Merci de justifier l'axe privilégié.* Les travaux de doctorant.es seront particulièrement étudiés.**

**Les propositions de communication, de 5.000 signes maximum, préciseront l'axe dans lequel elles s'inscrivent. Elles devront être envoyées avant le 7 juillet 2020 : [bruno.villalba@agroparistech.fr](mailto:bruno.villalba@agroparistech.fr) (pour demandes complémentaires aussi).**

## Références

- Aubry, Christine. « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour*, vol. 224, no. 4, 2014, pp. 35-49.
- Barnes P., 2015, *Community response to global complexity: planning sustainable communities and the transition movement*. University of Delaware
- Besnard C., Branchu P., Charvet R., Douay F., Lebeau T., Lefebvre G., Le Guern C., Pelfrène A., Rémy E. (2017) *Qualité et usages des sols urbains : points de vigilance*. [www.nature-en-ville.com/les-enjeux/developper-et-favoriser-la-biodiversite-des-sols/publication-du-guide-pollusols-qualite](http://www.nature-en-ville.com/les-enjeux/developper-et-favoriser-la-biodiversite-des-sols/publication-du-guide-pollusols-qualite)
- Bihouix Philippe, *L'Âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*, Le Seuil, 2014.
- Blanc Nathalie, « From ordinary environmentalism to the public environment: theoretical reflections based on French and European empirical research », *Ecology and Society*, vol. 24, no 3, 2019, Resilience Alliance. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02318060>.
- Boissonade J. (eds), *La ville durable controversée*, ed. Petra, 2015.
- Bourg (Dominique) & Papaux (Alain) (dir.), 2010, *Vers une société sobre et désirable*, Paris, PUF.
- Callon (Michel), Lascoumes (Pierre), Barthe (Yannick), 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Charlot-Valdieu Catherine et Philippe Outrequin, 2014, *Conception, réalisation et évaluation d'un quartier à très basse énergie*, Le Moniteur.
- Cornut P., T. Bauler et E. Zaccai (dir.), 2007, *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles
- Daniel A.C, 2017, *Fonctionnement et durabilité des micro-fermes urbaines : une observation participative sur le cas des fermes franciliennes*, <http://www.cityfarmer.org/2017DanielACD.pdf> (consulté le 11 septembre 2018)
- Deldrève, Valérie, *Pour une sociologie des inégalités environnementales*, Bruxelles, Peter Lang, 2015.
- Frémeaux Philippe, Wojtek Kalinowski, Aurore Lalucq, *Transition écologique, mode d'emploi*, Les Petits Matins, 2014.
- Grandjean Alain et Hélène Le Teno, Paul-Marie Boulanger, 2015, « Transition », in Bourg D., Papaux A., *Dictionnaire de*

la pensée écologique, Pairs, PUF, coll. Quadrige, pp. 1006-1015.

Greenlop, 2013, *Etude sur la viabilité des business modèles en agriculture urbaine dans les pays du Nord*, Rapport final de la recherche réalisé pour le compte de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement.

Hébert Florent (Ed.), 2015, *Villes en transition. L'expérience partagée des écocités*, Éditions Parenthèses.

Jollivet M. (dir.), 1992, *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS-Éditions

Lejeune Caroline, « Justice sociale et durabilité, la rencontre est-elle possible? Portée politique de l'expérience vécue des injustices écologiques », *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 19 Numéro 1 | mars 2019, <https://doi.org/10.4000/vertigo.24217>

Mermet L. (ed.), *Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?* Bruxelles, DeBoeck, 2015

Perrin, C. & Soulard, C. (2017). Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations. *Natures Sciences Sociétés*, vol. 25,(1), 3-6. doi:10.1051/nss/2017012.

Poulot, Monique. « Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : nouvelle

agriculture, nouveaux métiers ? », *Espaces et sociétés*, vol. 158, no. 3, 2014, pp. 13-30.

Sachsé Victoria, *Les jardins partagés, terreau de participation citoyenne : de l'appropriation de l'espace public à la construction de commun(s). Regards croisés entre la France et l'Italie*, thèse de doctorat en géographie, Université de Strasbourg, 16 janvier 2020

Serrano José, « L'insertion de l'agriculture dans les projets d'aménagement des élus urbains », *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Volume 6 | 2012, URL : <http://journals.openedition.org/eue/463>

Schwartz et al. (2013) *Jardins potagers : terres inconnues ?* ADEME/EDP Sciences, 176 pp

Torre, André. « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien », *Espaces et sociétés*, vol. 158, no. 3, 2014, pp. 31-48.

Villalba B., Lejeune C., 2015, « Délibérer à partir de l'environnement. Une perspective théorique écocentree de durabilité forte. », in Mermet L. (ed.), *Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?* Bruxelles, DeBoeck, 2015, pp. 257-272

Zélem M.-C., Ch. Beslay, 2015, *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, CNRS édition.

## Comités d'organisation

Vincent Boutry (Université Populaire et citoyenne de Roubaix)

Francis Douay (Maître de conférences, LGCgE- Yncréa Hauts-de-France)

Bernard Declève (ingénieur-architecte et urbaniste, professeur titulaire à l'Université catholique de Louvain, Belgique) Tiers veilleur ;

Alexandre Mege-Revil (Maître de conférences, Laboratoire de Mécanique, Multiphysique, Multiéchelle (LaMcube) UMR CNRS 9013, Central Lille)

Julien Talpin (chercheur science politique, Ceraps, Université de Lille)

Amina Tandjaoui (Maître de conférences, Laboratoire de Mécanique, Multiphysique, Multiéchelle (LaMcube), UMR CNRS 9013, Centrale Lille)

Bruno Villalba (Professeur de science politique, AgroParisTech)

Pierre Wolf (Collectif des paysans du Trichon)

## Comité scientifique

Tom Bauler, professeur, Chaire Environnement & Economie, Université Libre de Bruxelles, Centre d'Etudes du Développement Durable.

Nathalie Blanc, Directrice de recherche au CNRS, Directrice du Centre des Politiques de la Terre, Laboratoire LADYSS.

Jérôme Boissonade, Sociologue, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Dominique Bourg, philosophe, Prof. Honoraire, Université de Lausanne (UNIL), IGD/FGSE.

Luc Carton, Philosophe, Vice-Président de l'Observatoire de la diversité et e droits culturels de Fribourg, Chercheur associé auprès de l'association Marcel Hicter pour la démocratie culturelle.

Sandrine Glatron, Directrice de recherche CNRS, Directrice de la ZAEU, Dynamiques Européennes, CNRS/Unistra, Strasbourg.

Caroline Lejeune, Maître assistante, science politique, Université de Lausanne Faculté des géosciences et de l'environnement, Lausanne.

En collaboration avec des acteurs associatifs du Trichon (coopérative Baraka, groupement d'acheteurs solidaire El'cagette, L'association Collectif des paysans urbains du Trichon, groupe d'habitat partagé « Autrement qu'ainsi »...), des collectivités locales (Mairie de Roubaix, Métropole européenne de Lille) et des acteurs du territoire (Partenord, SEM...).